



COMMUNIQUÉ de presse

Lormont, le 28 avril 2015

«Créer votre boîte près de chez vous, ça devient possible avec l'Adie »

**Tel est le message de la prochaine campagne de l'Adie,
l'association pionnière du microcrédit,
en direction des chômeurs isolés des zones rurales et des quartiers**

**Du 1er au 5 juin dans toute la France
et dans tous les départements d'Aquitaine**

L'Adie continue à relever son [grand défi pour l'emploi](#) lancé en début d'année à l'occasion de sa Semaine du Microcrédit. A travers une nouvelle campagne visant à toucher notamment des personnes isolées dans les quartiers et les zones rurales, elle entend les informer sur la possibilité de créer leur entreprise. L'association pionnière du microcrédit en France rappelle qu'elle permet la création de 200 emplois par semaine grâce au microcrédit accompagné et que tous les publics sont susceptibles de créer leur propre emploi.

Du 1^{er} au 5 juin, l'Adie part à la rencontre des publics touchés par le chômage dans les quartiers et les zones rurales isolées

A travers cette nouvelle campagne l'Adie s'adresse plus particulièrement aux personnes pour lesquelles l'isolement géographique ou l'absence de relais d'information de proximité constitue un obstacle supplémentaire à leur insertion dans le monde du travail.

Dans les quartiers où le public est particulièrement touché par le chômage, la création d'entreprise apparaît comme une voie d'insertion à fort potentiel : 26% des personnes interrogées par l'IFOP en 2010 ont déclaré avoir l'intention de créer une entreprise. En milieu rural le potentiel de création d'activités est diffus mais bien présent également.

Des événements dans les antennes de l'Adie, chez ses partenaires et sur le web


Grâce à son implantation sur l'ensemble de la région (6 antennes et 35 permanences), et aux événements qu'elle compte organiser pendant cette semaine de campagne, l'Adie ira donc à la rencontre des publics des quartiers et des zones rurales que ce soit de façon traditionnelle avec l'accueil du public dans ses locaux ou chez ses partenaires : journées portes ouvertes, réunions d'information collectives chez ses partenaires prescripteurs de terrain (Pôle Emploi, BGE, CCI, Maisons de l'Emploi, les agences du Groupe La Poste, etc.) ou de façon plus événementielle.

En effet, l'Adie entend bien profiter de cette campagne pour se faire connaître là où elle n'est pas encore assez bien identifiée. De nombreuses initiatives sont prévues : démarchage des petits commerçants de quartier, stands d'information en extérieur ou chez des partenaires, organisation de cafés créateurs...

Des « Adie Box » seront positionnées dans les différents lieux d'accueil pour proposer aux créateurs d'entreprise d'y déposer leur projet en écho à la signature de marque de l'association « Adie, le microcrédit pour créer sa boîte ».

Enfin, l'Adie innovera en organisant pour la première fois une série de web conférences qui se succéderont pendant toute la durée de la campagne ; un pas de plus vers les personnes qui ne pourront se déplacer.

Après la Semaine du microcrédit en février, cette campagne d'information donnera de nouveau à l'Adie l'occasion d'appeler à relever son « grand défi pour l'emploi ».

 Du 1er au 5 juin, l'@Adieorg part à la rencontre des publics touchés par le #chômage dans les #quartiers et les #zonesrurales isolées

 Nouvelle campagne @Adieorg : « Créez votre boîte près de chez vous, ça devient possible avec l'Adie » #emploi #entreprise

A propos de l'Adie :

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur.

L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur microentreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 148 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 107 000 entreprises.

L'Adie est présidée depuis 2011 par Catherine Barbaroux. En 2014, elle a financé plus de 16 600 personnes et ainsi permis la création de plus de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

En Aquitaine, l'Adie a octroyé plus de 8 600 microcrédits depuis sa création en 1993, et participé à la création ou au développement de plus de 7 000 entreprises. En 2014, 1 131 microcrédits ont été octroyés, dont 935 microcrédits professionnels, prêts d'honneur et subventions, et 196 microcrédits personnels pour l'emploi, permettant ainsi la création ou le maintien dans l'emploi de 657 Aquitains.

CONTACT PRESSE :

Jérôme Laffitte – 06 77 89 94 48 - jlaffitte@adie.org

www.adie.org



Retrouvez l'ensemble de nos partenaires en Aquitaine :

<http://www.adie.org/regions/aquitaine>